Site Internet SPIP académique

Tutoriel 7 : attribuer ou supprimer des droits d'auteur

Toutes les personnes disposant d'une adresse électronique en *@ac-rennes.fr* peuvent devenir auteurs. Pour attribuer des droits à un utilisateur, celui-ci doit <u>au préalable</u> se connecter au site (cf. tutoriel 1).

- 1. Se rendre dans l'espace privé.
- 2. Déployer le menu « Activité », puis cliquer sur « Afficher les visiteurs ».

 Image: Configuration of the statistiques of the statistic of the statistiques of the statistic of the statistiques of the statistic of the statistic
- 3. Sélectionner, dans la liste, le visiteur à modifier.

Attention !

Un utilisateur non authentifié n'apparaîtra pas. Une première connexion est indispensable (cf. tutoriel 1).

4. Choisir « Modifier cet auteur ».



5. Ouvrir la liste déroulante « Statut de cet auteur ».

Groupe EATICE | DSDEN 35

6. Choisir le statut souhaité.

X		
Statut de cet auteur : Restreindre la gestion à la r	administrateur	
	administrateur	
	rédacteur	
	visiteur	
	> à la poubelle	

- <u>Administrateur</u> : droits les plus élevés (rédaction et modification d'articles, insertion d'images, publication, création de rubriques...).
- <u>Rédacteur</u> : droits limités (écriture d'articles et insertion d'images).
- <u>A la poubelle</u> : supprime un auteur du site.
 - Avant d'être supprimé définitivement du site, l'auteur « à la poubelle » sera signalé par une corbeille précédant son nom : des droits pourront lui être réattribués en cas d'erreur.

administrateur

Statut de cet auteur :

Restraindre la ges

000. Contenus t

200. Administrateurs 2012 (Goven)

istrateurs 2012 (IA - gp.A)

ministrateurs 2012 (Bain) ministrateurs 2012 (IA - gp.B)

🖗 600. Rédacteurs (Goven) 🖗 700. Rédacteurs 2012 (IA - matin)

河 800. Rédacteurs (IA -après-midi)

100. EATICE 35

河 900. Agenda 河 999. Alertes

7. Par défaut, les droits sont donnés sur l'ensemble du site.

Pour restreindre les droits à une rubrique (ou sous-rubrique) :

- ouvrir la liste déroulante,
- sélectionner la rubrique voulue.
- 8. Enregistrer les modifications.



<u>Remarque</u> : Il est possible d'attribuer des droits sur plusieurs rubriques, en répétant les étapes 4 à 7.

Ŧ